

# Canada

CHECK AGAINST DELIVERY  
SOUS RESERVE DE MODIFICATIONS

STATEMENT BY

AMBASSADOR PAUL HEINBECKER  
PERMANENT REPRESENTATIVE OF CANADA TO THE UNITED NATIONS  
TO THE 56<sup>TH</sup> SESSION OF THE UNITED NATIONS GENERAL ASSEMBLY  
ON  
ITEM 25: DIALOGUE AMONG CIVILIZATIONS

NEW YORK, NOVEMBER 9, 2001

---

DÉCLARATION DE  
L'AMBASSADEUR PAUL HEINBECKER  
REPRÉSENTANT PERMANENT DU CANADA AUPRÈS DES NATIONS UNIES  
À LA 56<sup>e</sup> SESSION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES NATIONS UNIES  
SUR  
POINT 25: DIALOGUE ENTRE LES CIVILISATIONS

NEW YORK, LE 9 NOVEMBRE 2001



Thank you Mr. President,

In 1993, on the occasion of the World Conference on Human Rights in Vienna, all Member States of the United Nations reaffirmed their commitment to the promotion and protection of all human rights and fundamental freedoms and reaffirmed that human rights are universal, interdependent, interrelated, and indivisible. It is from this common ground that our dialogue today moves forward.

Canada congratulates President Khatami and the Secretary-General's Personal Representative, Giandomenico Picco, on their efforts to engage governments, international organizations and civil society, including academics and non-governmental organizations, in a dialogue that seeks to promote and protect respect for human rights and fundamental freedoms and welcomes diversity. The free exchange of ideas between all members of society will further our understanding of each others' cultures and will encourage us to recognise that respect for human rights and fundamental freedoms lies at the foundation of all cultures.

Tolerance, respect for diversity, adapting and accommodating change are fundamental to peaceful and prosperous co-existence , to the development and stability of societies and people. Indeed, they are part of the foundation of their safety and security. We have seen on September 11<sup>th</sup>, in a dramatic way, how that safety and security can be challenged. Such challenges must not weaken our commitment to promoting and protecting human rights and fundamental freedoms. The global nature of these challenges must strengthen our resolve to open the doors of dialogue and exchange.

Contact between cultures and peoples is increasing -- through new communications technologies, migration of people, increased travel, trade liberalization and increasing interest in other cultures -- bringing with it the richness of that diversity as well as the challenge involved in managing diversity. For Canada, embracing diversity within a framework of democratic values and respect for human rights, is the well-spring of both the economic and social vitality of our society. As a bilingual and multicultural society, Canada views its diversity as a fundamental characteristic of its identity and one of its greatest assets. We have found, in our own country, that respect for identity, as well as the recognition, promotion and preservation of diversity, builds bridges among peoples, communities and nations. We encourage and will participate in similar action at the international level in the hopes of encouraging greater understanding between people. For example, Canada has strongly supported the UNESCO initiative which has recently resulted in the unanimous approval of the UNESCO Universal Declaration on Cultural Diversity.

Canada is also careful to ensure that measures to foster respect for cultural diversity are not barriers to full participation by all in civil, economic, cultural, social and political life or to the enjoyment of human security. Otherwise, they defeat their own purpose.

For dialogue to successfully contribute to understanding between people of different backgrounds and cultures it must include a broad range of participants. A successful dialogue is dependent upon the full and effective participation of women and girls. Their experiences and perspectives are an essential part of any meaningful dialogue. At the Beijing +5 special session of the General Assembly in June 2000, Member States reaffirmed their commitment to promoting full participation and empowerment of women. In Canada, we have also looked to the vitality and creativity of children and youth in promoting cross-cultural understanding and tolerance. The contribution of Canada's aboriginal peoples to the foundations of our country is of essential importance.

To be meaningful, dialogue must also be undertaken in a free and open climate. True dialogue is only possible when the freedoms of expression and association and of thought, conscience, and belief are respected.

To be sustainable and meaningful, dialogue must look to developing effective tools for promoting and protecting human rights. We need to build tools to ensure that diversity is a means of improving security and participation, strengthening cultural expression, creating prosperity, and realizing that all nations benefit from the opportunities afforded by the global environment.

Education is a key tool in the fight to eradicate racism and other forms of discrimination and intolerance. Recognizing that educational systems build attitudes and shape behaviours, we must ensure that our schools incorporate the contributions of individuals of diverse backgrounds in teaching activities and in the curriculum. Steps should be taken to ensure that we do not reinforce negative stereotypes or promote intolerance among our youth.

Yet another key tool is the development of public awareness initiatives to promote respect for diversity at the national, regional and international levels.

We wholeheartedly agree with the Secretary-General when he says that cultural and religious diversity is a source of strength and that dialogue is possible if we accept that we live in a diverse world and share the same values of tolerance and freedom and respect for universal human rights. We the peoples of the United Nations must recommit ourselves to open and meaningful dialogue to ensure tolerance and respect for diversity and to realize our shared values of human rights and fundamental freedoms.

We are committed to the promotion and protection of human rights and fundamental freedoms and to their universal application. These are commitments that we as states have made to each other and to our citizens in order to achieve a safe, peaceful world, rich in diversity and respect.

Thank you Mr. President.



Merci, Monsieur le Président,

En 1993, à l'occasion de la Conférence mondiale sur les droits de l'homme à Vienne, tous les États membres de l'ONU ont réaffirmé leur engagement en faveur de la promotion et de la protection de tous les droits de la personne et de toutes les libertés fondamentales, comme ils ont réaffirmé que tous les droits de la personne sont universels, interdépendants, étroitement liés entre eux et indivisibles. C'est sur cette communauté de vues que notre dialogue se base aujourd'hui.

Le Canada félicite le Président Khatami et le Représentant personnel du Secrétaire général, Giandomenico Picco, pour leurs efforts en vue de faire participer les gouvernements, les organisations internationales et la société civile à un dialogue qui vise à promouvoir et à protéger les droits de la personne et les libertés fondamentales, et qui fait bon accueil à la diversité. Le libre échange d'idées entre tous les membres de la société nous permettra de mieux comprendre nos cultures respectives et nous encouragera à reconnaître que le respect des droits de la personne et des libertés fondamentales est à la base de toutes les cultures.

La tolérance, le respect de la diversité et l'acceptation du changement et l'adaptation à celui-ci sont des composantes clés d'une coexistence pacifique et prospère, ainsi que du développement et de la stabilité des sociétés et de leurs membres. En fait, ils sont à la base de leur sécurité matérielle et physique. Les événements dramatiques du 11 septembre nous ont montré comment cette sécurité peut être menacée. Face à de telles menaces globales, nos d'efforts pour promouvoir et protéger les droits de la personne et les libertés fondamentales, et pour favoriser le dialogue et les échanges ne doivent pas faiblir.

Les nouvelles technologies de communication, les migrations, les voyages plus nombreux, la libéralisation des échanges commerciaux et l'intérêt accru pour d'autres cultures ont multiplié les contacts interculturels et interpersonnels, apportant avec eux toute la richesse de la diversité ainsi que des défis liés à sa gestion. L'acceptation de la diversité, dans un cadre qui allie les valeurs démocratiques et le respect des droits de la personne, est à la source de la vitalité de la société canadienne, tant au plan économique qu'au plan social. Pays bilingue et multiculturel, le Canada considère la diversité de sa société comme une caractéristique première de son identité et comme l'un de ses plus grands actifs. Les Canadiens ont compris que le respect de l'identité et l'acceptation, la promotion et la préservation de la diversité permettent de jeter des ponts entre les individus, les communautés et les nations. Nous encourageons des actions similaires au niveau international, activités auxquelles nous participerons, dans l'espoir de favoriser une plus grande compréhension entre les peuples. Par exemple, le Canada a vigoureusement appuyé l'initiative de l'UNESCO qui a récemment débouché sur l'approbation unanime de la Déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle.

Le Canada veille aussi à ce que les mesures destinées à favoriser le respect de la diversité culturelle ne fassent pas obstacle à une participation pleine et universelle à la vie civile, économique, culturelle, sociale et politique ni à la sécurité de la personne, car elles iraient alors à l'encontre de leur objectif premier.

Le dialogue ne peut améliorer la compréhension entre des gens de cultures et de milieux différents que s'il met à contribution un large éventail de participants. Pour qu'un dialogue réussisse, il faut une participation pleine et efficace des femmes et des jeunes filles. Leurs expériences et leurs points de vue constituent une composante essentielle d'un véritable dialogue. À la session spéciale de l'Assemblée générale Beijing +5 en juin 2000, les États membres ont réaffirmé leur engagement à faire la promotion de la pleine participation et du renforcement du pouvoir d'action des femmes. Au Canada, nous avons aussi fait appel à la vitalité et à la créativité des enfants et des jeunes pour promouvoir la compréhension et la tolérance interculturelles. La contribution des peuples autochtones du Canada aux fondements de notre pays est essentielle.

Pour qu'un dialogue soit significatif, il doit aussi se dérouler dans un climat de liberté et d'ouverture. Cela n'est possible que dans le respect des libertés d'expression, et d'association ainsi que des libertés de pensée, de conscience et de croyance.

Pour être viable et significatif, le dialogue doit viser à élaborer des instruments efficaces de promotion et de protection des droits de la personne. Nous devons nous doter d'outils pour nous assurer que la diversité améliore la sécurité et la participation, renforce l'expression culturelle, génère la prospérité et montre que toutes les nations profitent des occasions offerte par l'environnement mondial.

L'éducation est un instrument clé dans la lutte pour éradiquer le racisme et les autres formes de discrimination et d'intolérance. Conscients du fait que les systèmes éducatifs façonnent les attitudes et les comportements, nous devons nous assurer que nos écoles intègrent dans leurs activités pédagogiques et dans leur programme les contributions de personnes de milieux différents. Nous devrions prendre des mesures pour nous assurer de ne pas renforcer chez des jeunes des stéréotypes négatifs ou de promouvoir l'intolérance.

À la panoplie d'instruments clés il faut ajouter des initiatives publiques de sensibilisation qui font la promotion du respect de la diversité aux niveaux national, régional et international.

Nous partageons entièrement le point de vue du Secrétaire général lorsqu'il affirme que la diversité culturelle et religieuse est une source de force et que le dialogue est possible si nous acceptons que nous vivons dans un monde diversifié et que nous partageons les mêmes valeurs de tolérance, de liberté et de respect des droits de la personne universels. Nous, les peuples des Nations Unies, devons renouveler notre adhésion à un dialogue ouvert et significatif afin d'assurer la tolérance et le respect de la diversité et de prendre conscience des valeurs que nous partageons aux chapitres des droits de la personne et des libertés fondamentales.

Nous nous sommes engagés à promouvoir et à protéger les droits de la personne et les libertés fondamentales ainsi que leur application universelle. Ce sont là des engagements que nous avons pris à titre d'États, les uns envers les autres ainsi qu'envers nos citoyens, afin d'instaurer un monde sûr et pacifique où règnent la diversité et le respect.

Je vous remercie, Monsieur Le Président.

